

PROGRAMME DETAILLE

LE REGLEMENT MUNICIPAL DU CIMETIERE

OBJECTIFS :

Accompagner les élus dans l'élaboration ou la révision du règlement municipal du cimetière dans le respect de la législation funéraire en vigueur.

PROGRAMME DE FORMATION

1^{ERE} PARTIE : PRESENTATION DU REGLEMENT MUNICIPAL DU CIMETIERE

- **Le rôle du règlement**
 - Le rôle du règlement au regard des familles
 - Le rôle du règlement regard des opérateurs de pompes funèbres
- **Les caractéristiques du règlement**
 - Une manifestation du pouvoir de police du maire
 - Un document facultatif
- **L'application du règlement**
 - Les modalités de diffusion du règlement
 - Le contrôle et la sanction du règlement

2EME PARTIE : LE CONTENU DU REGLEMENT MUNICIPAL DU CIMETIERE

- **Les modes d'inhumation**
 - Emplacements concédés
 - Emplacements en terrain commun
- **La reprise des concessions**

Les concessions échues

- Les formalités de publicité
- Le délai de carence de 2 ans

Les concessions en état d'abandon

- Les conditions d'exercice de la procédure de reprise
- Les étapes de la procédure de reprise
- Les effets de la procédure de reprise

- **La police de la sécurité des monuments funéraires**

- Arrêté de mise en sécurité
- Suites de l'arrêté

- **La crémation**

Un espace de dispersion des cendres

- Le jardin du souvenir

Un espace de conservation des urnes

- Le columbarium
- Le caverne



contact@amr59.fr



06.29.13.04.43